

# DESCRIPTION DE TÂCHES

EMPLOI:	Technicien à la perche	SERVICE:	Exploitation
SYND./ CL.:	SCFP 687 /	DATE:	Le 23 août 2005

## SOMMAIRE

Sous surveillance générale et selon les procédés en usage, le technicien à la perche assure la mise au point et l'opération des dispositifs nécessaires à la prise de son.

## PRINCIPALES RESPONSABILITÉS ET EXEMPLES DE TÂCHES

1. Participe au montage des facilités techniques audio requises pour chaque production:
  - a) Installe et ajuste les équipements de sonorisation en studio tels amplificateurs, haut-parleurs, équipements de contrôle, (égalisateurs...) selon les normes techniques de chaque appareil.
  - b) Vérifie les équipements audio (microphones, amplificateurs, etc.) et ajuste les niveaux de sonorisation selon les directives du technicien à l'audio.
2. Assure la prise de son sur le plateau selon les directives du technicien audio ou du superviseur:
  - a) Fait l'installation des différents types de micros d'appoint, principaux ou sur perche et opère cette dernière pendant la production de façon à obtenir la meilleure captation de son, tout en tenant compte des éclairages et des prises de vue.
  - b) Apporte les correctifs requis au besoin pendant la production, tels changement et déplacement de micros, etc.



# DESCRIPTION DE TÂCHES

EMPLOI:	Technicien à la perche	SERVICE:	Exploitation
SYND./ CL.:	SCFP 687 /	DATE:	Le 23 août 2005

3. Transporte, vérifie, installe, démonte et range le matériel technique en respectant les normes de sécurité et rapporte les déficiences techniques au superviseur ou selon la procédure établie.
4. Exécute toute autre tâche de même nature ou d'ordre général reliée à l'emploi, demandée par son supérieur ou nécessitée par ses fonctions.

--

# EXIGENCES FORMELLES

EMPLOI:	Technicien à la perche	SERVICE:	Exploitation
SYND./ CL.:	SCFP 687 /	DATE:	Le 23 août 2005

## FORMATION

- Posséder un diplôme d'études collégiales (DEC) en électrotechnique avec spécialisation en électronique ou équipements audio-visuels.

## CONNAISSANCES

- Connaissance en musique.
- Connaissance usuelle de la langue anglaise.

## AUTRES

- Capacité d'efforts physiques soutenus.

---